



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 06 OCTOBRE 2026

Le comité syndical dûment convoqué par son Président par lettre en date du 25 septembre 2026,

En présence de 11 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

M. Lionel CHISS, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Dominique DURAND, Mme Manoëlle MARTIN, M. Christophe COULON, M. Philippe EYMERY, Mme Martine BORGEO, Mme Anne FUMERY ;

1 membre suppléant son titulaire :

M. Luc CHAPOTON

suppléant de

M. Jean DESESSART

En présence également de :

Mme Nathalie ROLLAND

M. Jocelyn BELLAMY

Mme Martine MAILLET

M. Philippe DESIREST

Mme Joëlle GARAUULT

suppléante de

suppléant de

suppléante de

suppléant de

suppléante de

M. Lionel CHISS

Mme Catherine MARTIN

M. Jacques DORIDAM

M. Dominique DURAND

M. Philippe EYMERY

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

Mme Nadège LEFEBVRE ayant donné pouvoir à Mme Martine BORGEO

Etaient excusés :

Mme Nathalie LEBAS, M. Jean DESESSART, M. Denis PYPE, M. Jean CAUWEL, M. Daniel LECA, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le **rapport CS SMABT 2026-10-06-02 relatif à l'approbation du règlement budgétaire et financier (RBF) modifié du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé** ;

Ministère de l'Intérieur
45-20261006-2026-10-06-02-DE

Accusé certifié exécutoire

CONSIDERANT que les modifications portent principalement sur la mise en œuvre du compte financier unique, les dispositions prises par le SMABT pour les activités soumises à TVA et l'exécution des dépenses avant le vote du budget ;

Publication : 09/10/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

CONSIDERANT que le RBF sera valable pour la durée de la signature mais qu'il pourra toutefois être révisé et faire l'objet d'adaptation adoptée en comité syndical ;



Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier (RBF) modifié, ci annexé ;

Lionel CHISS
Président du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé